



## COMMUNE DE FERREYRES

Rte des Bois 3  
1313 Ferreyres

Tél. 021 866 12 02 - Fax. 021 866 12 04  
administration@ferreyres.ch

### INFORMATION AUX HABITANTS

#### Décompte d'heures de commune

Si vous avez œuvré pour la commune, au sein d'une commission, d'un groupe de travail, du bureau du Conseil, comme employé ou autre, nous vous prions d'adresser votre décompte d'heures d'ici le 8 décembre 2017, pour un versement encore en 2017.

Tous les décomptes arrivés après cette date seront honorés en 2018. N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées de paiement.

Un décompte d'heures de commune type est disponible sur le site internet (documents-infos utiles/décompte d'heures de commune) ou sur demande au greffe.

#### Naturalisation

La nouvelle loi fédérale sur l'acquisition et la perte de la nationalité entrera en vigueur le 1er janvier 2018.

Tout dossier déposé avant le 31 décembre 2017 sera régi selon la loi actuellement en vigueur (pour autant que toutes les conditions soient remplies).

Nous attirons l'attention des personnes intéressées que de nombreuses démarches administratives sont nécessaires (demandes d'attestations diverses, actes de naissance, etc.) et que certains bureaux communaux ou cantonaux sont fermés durant les fêtes. Par conséquent, en cas d'intérêt, nous vous conseillons d'entreprendre les démarches de suite et de vous renseigner auprès du greffe dans les meilleurs délais. Des informations sont également disponibles sur notre site internet.



#### Déneigement

L'hiver arrive à grands pas ! Nous voulons rappeler quelques règles de base afin d'éviter tout désagrément



- ❄️ chacun est responsable de munir son véhicule d'un équipement adéquat
- ❄️ **seules les routes communales sont déneigées**, les propriétaires sont responsables du déneigement de leurs accès et chemins privés.
- ❄️ aucun véhicule ne devra être stationné sur la chaussée afin de permettre le passage de la lame
- ❄️ aucune réclamation ne sera admise en cas de blocage de véhicule dû au déneigement.

Nous vous conseillons, durant cette saison, de prévoir le temps nécessaire au déblaiement de vos entrées ou places de parc avant de partir.

**Attention aux chutes** ! les bords de routes peuvent être gelés et pas toujours dégagés.

## Le poste mobile - la gendarmerie à votre porte

**Lutter** contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La **présence régulière** du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. **Offrir** aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie.



**Le Poste mobile 1 de la Gendarmerie sera à Ferreyres le mardi 12 décembre 2017, l'après-midi à Ferreyres.**

Poste Mobile 1 - tél. 079 220 24 72

## Fermeture du bureau communal



**Le bureau communal sera fermé  
du 25 décembre 2017 au 8 janvier 2018  
ainsi que le mercredi 7 février 2018**

une belle fin d'année,  
d'heureuses Fêtes et  
d'ores et déjà  
ses meilleurs vœux  
pour 2018